



# ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Fax : 06-17-62-97-35 - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 12 kms  
- L'Ancre

Etangs : 4.5 hectares  
- Etang du vélodrome  
- Nouvel étang

## Membres du bureau

### Président

FROIDURE Laurent

### Vice-Président

CARON Jacky

### Trésorier

COGNET Didier

### Secrétaire

LEGRAND Maxime

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

## Services

Toilettes

Ponton personne mobilité réduite

Document non contractuel - Edité le 17/12/2025

## Présentation

L'association de pêche d'Albert dispose du droit de pêche sur "les étangs du Vélodrome", ainsi que sur la rivière Ancre, classée en première catégorie piscicole.

Vous trouverez un camping à proximité immédiate de ces parcours de pêche. A signaler que le site des étangs a été aménagé et permet d'offrir une promenade aux accompagnateurs.

L'association propose tous les types de pêche : pêche aux blancs, pêche aux carnassiers, pêche à la truite, pêche à carpe et pêche à carpe de nuit.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
<b>Tarifs *</b>	112.00€	93.00€	27.00€	41.00€	7.00€	14.00€	36.00€
OPTIONS							
<b>Timbre urne</b>	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

Bricomarché - Mr Godefroy - 37, du 11 novembre - 80300 Albert - 03-22-74-69-25

## Règlement

### Pêche sur l'Ancre rivière de 1ère catégorie piscicole conditions :

**De l'ouverture à la fin du mois de juin :** les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

**Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).**

*Les lâchers de truites seront indiqués par affichage sur les panneaux d'informations aux étangs.*